

my first glance through the book difficult and off-putting and students, as we know quite well, are far too easily off-put. Since I think this book's chief contribution to be the opening up of history to students, and since the book is clearly a compilation of Wylie's own intellectual history, I find it frustrating that the book is difficult to use and appears almost deliberately to hide the most important building blocks of history (time, dates, context).

For older archaeologists who can remember when, it is indeed a particular delight to see the earlier essays again. Yet it is also true that seeing them in this context rather changes their meaning. When they were new, and written in reaction to events happening at the time, they were further evidence of a thriving discipline in an exciting era; now, they are themselves symbols of accreted time and an indication that Wylie herself has reached doyenne status (and all the more power to her). In comparison with the tales told in this book, archaeology now appears quiescent; it seems that the exciting times are truly over. Wylie's characteristic lack of passion in her writing does fail in one regard, then, which is to fail to incite students today to jump into the fray and generate something as interesting as New Archaeology compelled us to do all those years ago.

---

**Jeannine Koubi** : *Histoires d'enfants exposés. Pays toradja, Sulawesi, Indonésie*. Paris : Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, 2003, Collection Asie, 428 pages.

Recenseuse : *Marie-Pier Girard*  
*Université Laval*

La mise en graphe de la littérature orale constitue un défi considérable car il s'agit de rendre compte du style direct de la parole, de capter sur papier le rythme cadencé du verbe. Dans son ouvrage *Histoires d'enfants exposés*, Jeannine Koubi relève ce défi en présentant une anthologie de mythes et de contes tirés de la littérature orale des Toradja de l'île de Sulawesi en Indonésie. Ces récits, minutieusement transcrits et traduits, traitent de l'exposition infantine, un thème qui n'est pas sans rappeler les péripéties du petit Poucet, d'Oedipe et de ses émules, ainsi que les aventures de Hansel et Gretel. En fait, nombreux sont les enfants exposés, qui, comme ceux rencontrés en traversant l'univers imaginaire toradja, font figure de héros dans des contes et récits mythiques.

Cette traversée du monde toradja débute par un survol historique et ethnographique du contexte de production des narrations présentées. Quoique brève, cette section introductive permet d'explorer certaines dimensions fondamentales à la compréhension des contes, dont les multiples célébrations rituelles, la vision de l'enfance et la littérature de «[...] cette civilisation de l'oralité [où] la parole conserve toute sa puissance et [où] on préfère se taire plutôt que de mal dire» (p. 31). En plus de montrer comment cette sacralité de la parole est actua-

lisée dans les narrations, l'auteure décrit le caractère hautement stratifié de la société toradja, la complexité de son système rituel, ainsi que la place privilégiée qu'y occupent les enfants.

Ensuite, le périple entrepris nous amène à faire successivement la connaissance de l'enfant qui devait mourir (Datu Ruang), de la petite fille enceinte, de l'enfant qui n'a pas connu son père (Panggalo'-galo'), de la fille à la dentition singulière (Sangbidang), de l'enfant à la paume velue (Bulu Pala'), de la fille qui crachait de l'or (Timbura'Bulawan), des enfants au gilet de fibres (Babu'Solong), de la fille qui adorait tisser (Tuladidi'/Tulangdidi'), des benjamins (Labokko/Labongkona), et enfin, des orphelins. Dans tous les cas, les héros enfantins se voient exposés au sens mythique du terme, c'est-à-dire placés dans une situation périlleuse en raison de leur différence, de leur a-normalité, telle la possession d'une dentition singulière ou le fait de parler en crachant de l'or. L'enfant particulier, souvent perçu comme une menace potentielle pour son village d'origine, est alors condamné à mort par son père ou par les puissances surnaturelles et abandonné dans un lieu lointain renfermant d'innombrables et d'insondables dangers. Cette exposition constitue dans la plupart des contes toradja le point de départ des aventures des enfants qui, le plus souvent seuls, devront affronter ogres, ogresses et animaux féroces que renferment les denses forêts indonésiennes, endroit de prédilection du bannissement et de l'errance dans l'imaginaire toradja.

En fait, comme le mentionne Jeannine Koubi, l'enfant exposé, invariablement victime de parents indignes ou d'aînés jaloux, est l'être fragile par excellence, infiniment démuné et vulnérable face au danger (p. 239). Mais si l'enfant se retrouve indubitablement en danger de mort, il est également cru mort par ses proches qui effectuent les rites de deuil appropriés, et surtout par sa mère, qui le pleure inlassablement, complètement affligée par le départ prématuré et provoqué de son enfant chéri. Expulsé du cadre familial et rejeté du monde des humains, l'enfant exposé expérimente certes la mort sociale, mais trouvera aussi dans certains cas la mort physique. L'infanticide est donc accompli, mais il ne sera que temporairement maintenu car celui-ci se révèle foncièrement instrumental permettant une transition vers une nouvelle existence, source de richesse, d'épanouissement et de bonheur pour l'enfant exposé. Cependant, il n'en est pas de même pour le village natal de l'enfant qui voit s'abattre sur lui les pires calamités qu'on avait pourtant cru écarter par l'exposition de l'enfant. Ainsi, c'est l'éloignement de l'enfant de son village par son exposition, et non pas sa présence parmi les siens, qui se convertit en la cause même du fléau si redouté. Donc, qu'il soit ramené à la vie ou qu'il échappe à la mort, le héros enfantin des contes toradja, soit «celui qui porte malheur» (p. 246), devient, grâce et suite à son exposition, non seulement une personne influente et puissante, mais aussi un être bienfaiteur, bref celui qui porte chance.

Un tel revirement témoigne de la dimension positive conférée à l'exposition infantine, les narrations proposées permettant de réaffirmer à l'ensemble de la civilisation toradja que

l'enfant constitue un don précieux et que même s'il possédait une dentition singulière ou s'il parlait en crachant de l'or, sa différence devrait être acceptée et représenterait un signe de grande fortune. À ce titre, dans l'épilogue où une fine analyse de la structure, du contenu et des significations des récits est élaborée par l'auteure, celle-ci signale : «Ainsi par le truchement d'histoires agréables à conter et à écouter, la société tente-t-elle de gérer les différences entre les individus, les inégalités sociales et économiques» (p. 249).

Si, comme le spécifie Jeannine Koubi, ces histoires sont agréables à conter et à écouter, elles se révèlent également fort agréables à lire. La double traduction, c'est-à-dire de la parole à l'écriture puis de la langue toradja au français, est méticuleusement effectuée et nous permet de nous laisser transporter sans difficulté dans cet autre univers, de se retrouver dans la situation de l'auditoire toradja afin d'y reconnaître la performance des différents conteurs. L'auteure fait d'ailleurs preuve d'un grand respect face aux voix multiples de ceux-ci, présentant dans la plupart des cas plusieurs versions d'une même histoire, exprimées par des conteurs de tous âges et offrant en annexe, en hommage aux conteurs disparus, leurs récits en langue vernaculaire. Si la thématique de l'enfant exposé renvoie à une pluralité de paroles et de narrations, elle s'avère également, comme le spécifie Koubi, susceptible de plusieurs lectures et de multiples interprétations, une diversité que l'auteure réussit à appréhender tant dans la présentation des récits que dans l'analyse qui y est proposée.

En fait, Jeannine Koubi nous présente dans son ouvrage un florilège de récits anciens qui pourraient éventuellement permettre d'entreprendre une étude comparative, mais qui, pour l'instant, permettent surtout d'apprécier, en silence bien sûr comme il se doit dans la tradition toradja, la richesse des histoires d'enfants exposés qui sont racontées au crépuscule lors de veillées à l'île de Sulawesi.

---

**Marcel Detienne** (dir.) *Qui veut prendre la parole ? (Le Genre humain, no. 40-41)*, Paris, Seuil, 2003, 433 pages.

Recenseur: *Éric Gagnon*  
*Université Laval*

De l'antique royaume mésopotamien de Mari à la France révolutionnaire, des communautés monastiques du Japon médiéval aux assemblées secrètes des Sénoufo de la Côte d'Ivoire, depuis longtemps et en de multiples endroits, des pratiques d'assemblée ont été imaginées. «Lieux d'égalité», où les hommes délibèrent des affaires communes (commerce, diplomatie, guerre), ces assemblées ont semblé à l'historien et helléniste Marcel Detienne un excellent objet de comparaison pour comprendre la nature du *politique*. Une vingtaine d'anthropologues, d'historiens et de politologues ont ainsi été réunis, chacun appelé à décrire une pratique d'assemblée particulière.

La collection d'études qui en résulte est d'un grand intérêt. On y découvre une diversité des modes d'assemblée, considérés sous différents angles : le principe de représentation des membres, le type d'accord recherché (généralement l'unanimité), l'ordre selon lequel est distribuée la parole, ou encore la manière dont le lieu et la forme de l'assemblée (cercle, hémicycle ou Maison commune) impose des contraintes de significations (égalité de la parole, recherche de l'intérêt général, discussion argumentée ou modération des passions). La première conclusion à laquelle conduit cet ensemble est le renoncement à une vision selon laquelle il y aurait une seule origine de l'assemblée démocratique (la Grèce), et que celle-ci s'est développée de façon linéaire, suivant une ligne d'évolution. Les lieux de débats dans un espace ouvert, où l'on discute des questions communes, souvent en cherchant à faire abstraction des solidarités lignagères, de l'origine sociale et des intérêts privés des participants, ont existé à des époques très éloignées les unes des autres et dans des sociétés très diverses, parfois sur de longues périodes, parfois brièvement avant d'être abolis par un pouvoir royal ou la conquête.

Qu'ont en commun le mouvement communal en Italie entre les XI<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles, les maisons d'assemblée des îles formant aujourd'hui la république de Kiribati dans le Pacifique, et le droit de réunion dans la nouvelle Afrique du Sud? Detienne parle d'«expériences de commencement», d'expériences du politique «à la fois moins complexes et plus ouverts que des états institutionnels développés» (p. 15). Le mot «commencement» est ambiguë, plus intuitif que descriptif. Certaines des assemblées décrites ont eu une longue vie. Si l'on veut parler d'émergence du politique comme activité distincte, l'assemblée témoigne autant de son institutionnalisation, que de son essor, le commencement ne pouvant être confondu avec les origines. Plusieurs formes d'assemblée coïncident avec une rupture importante de l'ordre social (la Révolution française ou la formation d'une société nouvelle par les serfs du Caucase fuyant l'esclavage seigneurial), mais c'est loin de toujours être le cas. Le point commun semble plutôt celui de la souveraineté du groupe. L'intuition de Detienne me semble proche de l'hypothèse de Pierre Clastres : ces assemblées ont pour effet, sinon pour fonction, d'empêcher l'accaparement du pouvoir par un seul ou par un groupe (une famille ou une classe). La manière, par exemple, dont les cosaques signifient au chef, au moment de son élection, qu'il est le serviteur de la communauté et non l'inverse, ou la manière dont les Ochollo, par des rites et dans les pratiques d'assemblée, rappellent aux dignitaires leur subordination à la collectivité, renforcent cette hypothèse. *A contrario*, la manière dont les pouvoirs centraux cherchent à limiter ou abolir ces réunions est également significatif. Le peuple n'est jamais docile pour le Prince, surtout lorsque réunit en assemblée. Mais toutes les expériences décrites ne témoignent pas, loin s'en faut, de la même liberté et égalité des participants, ni du même pouvoir de l'assemblée.

Dans ces lieux d'égalité, émerge une certaine individualité. Celui qui parle se distingue souvent par sa maîtrise de parole,